

Dossier d'inscription

Tennis Camp 40

Dossier à nous retourner de préférence par mail, rempli, documents signés, avec règlement des arrhes de réservation **par virement** :

Mail : tenniscamp40@gmail.com

RIB : 13306 00996 09618236000 86

IBAN : FR76 1330 6009 9609 6182 3600 086

A défaut à retourner par courrier à l'adresse suivante :

*Tennis Camp 40, 11 Chemin de Labayts, Augreilh, 40500 Saint Sever,
accompagné du règlement des arrhes par chèque à l'ordre de SASS
TENNIS*

NOM	
Prénom	
Date de naissance (âge)	
Classement	
Club	
N° Licence FFT	
N° Portable Parents	
N° Portable Joueur	
E-mail Parents	
E-mail Joueur	
Adresse postale	
Taille Tee-shirt	

Date et Signature des parents :

TARIFS et MODE DE RÈGLEMENT du Stage Tennis Camp 40

- 1 Semaine : 590€
- 2 Semaines : 1150€

Règlement:

- 1er virement ou chèque au moment de l'envoi du dossier d'inscription : 300€ pour une semaine/ 575€ pour 2 semaines
- 2ème virement ou chèque 30 jours avant la date de début de stage: 150€ pour une semaine/ 290€ pour 2 semaines
- 3ème règlement le jour de l'arrivée : solde restant dû

Nos tarifs prennent en compte:

- *Hébergement en Pension Complète.*
- *Transports durant le stage.*
- *Séances d'entraînement et accompagnement sur les matchs*
- *Échauffements, préparation des matchs et coaching sur les tournois.*
- *Tenues Tennis Camp 40*
- *Encadrement assuré 24h/24 et 7 Jours/7.*

Nos Tarifs ne prennent pas en compte:

- *Argent de poche (sucreries, soda, etc..)*
- *Cordages, grips, surgrips*
- *Frais médicaux*
- *Inscription aux tournois*

Option Anglais : Oui / Non

Autorisation Parentale:

Je soussigné M.....
en sa qualité de.....
responsable de l'enfant,
autorise les responsables de Tennis Camp 40 à encadrer et à
transporter notre fils (fille) durant le stage de tennis
duau

Nous autorisons les encadrants de Tennis Camp 40 à prendre, le
cas échéant, toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence
médicalement justifiée.

Lu et approuvé le.....

Signature

Autorisation parentale Droit à l'image:

Dans le cadre de l'utilisation des réseaux sociaux et du site internet de Tennis Camp 40, comme vitrine et outil de communication, il vous est demandé, en tant que parents, tuteurs ou responsables, de compléter ce formulaire d'autorisation d'utilisation de l'image et des résultats sportifs de votre enfant. Comme le stipule la loi, nous avons obligation d'avoir ces autorisations signées des 2 parents pour cet usage.

Formulaire à remplir:

Monsieur (nom + prénom) :.....

Madame, Mlle (nom + prénom) :.....

autorise(nt) Tennis Camp 40, par la présente, à utiliser dans le
cadre pédagogique (Réseaux sociaux, affiches, programmes,
plaquettes d'information ...) : - les photos - les résultats sportifs -

les commentaires de mon enfant

enregistrés au cours des activités de Tennis Camp 40,

(Entraînement, compétition, animation, sorties, etc)

Valable pour une période indéterminée, cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par courrier avec A/R adressé au siège social de Tennis Camp 40 situé au : 11 chemin de Labayts 40500 Saint Sever

Fait à.....le.....

Signatures obligatoires des 2 parents :

Conditions générales de Tennis Camp 40:

1/ INSCRIPTION

L'inscription ne sera validée qu'à réception du bulletin d'inscription, dûment rempli accompagné du virement de 50 % d'arrhes. Nous fournirons des attestations et factures sur simple demande.

2/ TRANSPORT

Les parents devront amener leur(s) enfant(s) au lieu de rendez-vous fixé. Possibilité d'aller récupérer les enfants aux gares ou aéroports les plus proches :

Bordeaux: 40€, Biarritz/Bayonne: 20€, Pau: 15€,

Mont de Marsan: Gratuit

3/ ANNULATION

L'annulation du séjour du fait du stagiaire, entraînera la perception de frais d'annulation selon le barème ci-dessous :

- Remboursement total des sommes versées si l'annulation est demandée plus de 30 jours calendaires avant la date de début du stage avec preuve de certificat médical empêchant la pratique du tennis.
- Remboursement de 50% du versement initial de 300€ (150€ par semaine) si l'annulation est demandée plus de 30 jours calendaires avant la date de début du stage.
- Remboursement de 25% du montant total du séjour (150€ par semaine) si l'annulation est demandée entre 15 et 30 jours calendaires avant la date de début du stage et que l'échéancier a été respecté. Dans le cas contraire, aucun remboursement.
- Tout séjour commencé est dû en son entièreté.

4/ ENCADREMENT

L'encadrement du stage sera assuré par au minimum 3 encadrants et 1 encadrant pour 5 enfants maximum. Chaque groupe d'enfants sera placé à tout moment, 24h/24 et 7 jours/7 sous la responsabilité d'un encadrant.

5/ SANTÉ

Dans le cas de traitement médical en cours, les médicaments et l'ordonnance correspondante (plus consignes personnelles) seront à remettre dès l'arrivée de l'enfant, au responsable, dans un sac au nom de l'enfant. Tous les frais médicaux seront à rembourser par les familles en fin de séjour.

6- ASSURANCES

L'inscription assure au stagiaire le bénéfice d'une assurance responsabilité civile souscrite par « Tennis Camp 40 » pour ses activités. Chaque enfant dispose également de l'assurance de la

licence F.F.T. en cas d'accident sur un court de tennis. En cas de dégradation du matériel mis à disposition des enfants, « Tennis Camp 40 » se réserve le droit de demander le remboursement aux familles, à charge pour elle de recouvrer à leur Assurance Responsabilité Civile.

7- EFFETS PERSONNELS

Il est déconseillé aux enfants d'amener des objets de valeur dont ils n'auraient pas besoin. Les enfants auront la possibilité de laisser en toute sécurité aux Responsables de l'association leurs objets de valeur ou argent liquide.

8- RESPECT DES REGLES DE VIE ET DU REGLEMENT

Il sera demandé aux enfants de respecter scrupuleusement les règles de vie commune et le règlement de Tennis Camp 40. En cas de comportements irrespectueux ou irresponsables répétés, les Responsables de Tennis Camp 40 se réservent le droit d'exclure le joueur du stage et de demander aux parents de venir récupérer leur enfant.

Acceptation des Conditions Générales de Tennis Camp 40

Je soussigné, Monsieur ou/et
Madame responsable de
l'enfant certifions
avoir pris connaissance du règlement et notamment des «
Conditions Générales » contenu dans ce dossier d'inscription.
Fait à, Le

LES PARENTS (Signature obligatoire des parents précédée de la
mention « Lu et approuvé, bon pour accord »)

L'ENFANT, (Signature du joueur, précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour accord »)